

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2021 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis est donné par la présente que le conseil municipal de la Ville de Candiac a adopté, lors de la séance ordinaire du 19 octobre 2020, le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Candiac pour l'année 2021.

Le conseil de la Ville de Candiac a établi le calendrier 2021 des séances ordinaires du conseil municipal, selon ce qui suit :

Jour	Date	Heure
lundi	18 janvier 2021	19 h
lundi	15 février 2021	19 h
lundi	15 mars 2021	19 h
lundi	19 avril 2021	19 h
lundi	17 mai 2021	19 h
lundi	14 juin 2021	19 h
lundi	12 juillet 2021	19 h
lundi	23 août 2021	19 h
lundi	13 septembre 2021	19 h
lundi	4 octobre 2021	19 h
lundi	22 novembre 2021	19 h
lundi	6 décembre 2021	20 h

Lesdites séances du conseil seront tenues à l'hôtel de ville de Candiac situé au 100, boulevard Montcalm Nord.

Dans l'éventualité où les consignes sanitaires du gouvernement du Québec en vigueur ne permettent pas la tenue des séances du conseil à l'hôtel de ville, lesdites séances seront tenues :

- avec la présence du public : au Complexe Roméo-V.-Patenaude, situé au 135, chemin Haendel, à Candiac, en publicisant au préalable ce lieu alternatif par voie d'avis public;

ou

- sans la présence du public : par tout moyen de communication qui permettra aux membres du conseil municipal de communiquer directement entre eux et de voter de vive voix, en diffusant ladite séance dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions et le résultat des délibérations.

Candiac, 2 novembre 2020



Pascale Synnott, avocate
Greffière et directrice
Services juridiques